



ADMINISTRATION COMMUNALE DE BOURSCHIED

1, Schlasswee L-9140 Bourscheid

Tél : 00 352 - 99 03 57 - 1 Fax: 00 352 - 99 03 57 - 555

E-mail : secretariat@bourscheid.lu

Site internet : www.bourscheid.lu

Réf: Ministère de l'Environnement, du Climat
Et du Développement durable
Administration de l'Environnement
Réf 1/19/0570

Bourscheid, le 2 décembre 2020

AVIS


Conformément à l'article 16, alinéa 5, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que par arrêté no 1/19/0570 du 27.11.2020 du Ministre ayant l'Environnement dans ses attributions, CREOS Luxembourg SA a reçu l'autorisation pour la cessation d'activité en juin 2020 concernant une ligne électrique aérienne.

Le public pourra consulter le texte de la décision à la maison communale pendant le délai de quarante jours.

Conformément à l'article 19 de la prédite loi un recours contre la décision est ouvert devant le Tribunal Administratif qui statuera comme juge du fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours, à dater du jour de l'affichage de la décision. Le recours doit être introduit par ministère d'avoué auprès du Tribunal Administratif.


La Bourgmestre, A. Nickels-Theis


Le Secrétaire